



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX MEMBRES DE LA SECTION SOCIALE
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES****

Vendredi 17 octobre 1975

Nous sommes heureux de recevoir ce matin les membres de la Section sociale du Comité économique et social des Communautés européennes et nous vous souhaitons, Mesdames et Messieurs, une cordiale bienvenue.

Nous avons pris connaissance avec intérêt du thème de votre réunion actuelle. Comment ne pas se réjouir, tout d'abord, de voir une section de votre Comité se consacrer entièrement à l'étude des problèmes sociaux de la Communauté? Votre rôle, de grande importance, n'est-il pas de favoriser peu à peu l'intégration de perspectives pleinement humaines dans des problèmes qui risqueraient d'être traités d'un point de vue purement économique? On ne saurait en effet, dans l'organisation de la société, se contenter de pallier, après coup, aux difficultés dérivant d'une manière trop étroite d'aborder et de traiter les problèmes des Communautés européennes. Une préoccupation directement sociale permettra seule de réaliser peu à peu l'idéal qui est inscrit dans le mot même de Communauté.

Il nous plaît en particulier de voir les autorités que vous représentez rechercher les meilleures manières d'améliorer le sort des travailleurs émigrés et de leurs familles. Nous-mêmes, vous ne l'ignorez pas, sommes revenus à plusieurs reprises sur ces graves problèmes, engendrés par le développement des uns à la recherche de main d'œuvre, et le sous-développement industriel des autres qui n'ont pas suffisamment de travail à offrir. Nous vous félicitons de la contribution que vous y apportez.

Le point le plus important de votre programme nous semble celui qui a trait à la famille. Si cette dernière n'entre pas directement dans les prévisions purement économiques, sinon comme une

charge improductive, vous êtes pourtant persuadés de son urgence, au plan personnel comme au plan collectif. Assurer, d'une manière adaptée, la possibilité pour les migrants d'avoir une vie familiale, leur permettre, à eux et à leurs enfants, comme nous l'avons rappelé dans notre message pour la journée de l'alphabétisation, de s'insérer dans le monde culturel du pays qui les accueille tout en leur permettant, de la manière qui convient, de conserver leur propre identité culturelle, surtout s'ils sont destinés à retourner dans leur pays d'origine, voilà une tâche importante. Beaucoup d'organismes s'en soucient heureusement aujourd'hui, nous pensons aux œuvres catholiques pour l'émigration. Vous, vous y avez une responsabilité particulière, dans le cadre plus général des Communautés européennes. Nous vous encourageons de grand cœur et demandons au Seigneur de bénir ce que vous faites pour ceux qui viennent travailler dans vos pays respectifs: qu'ils y rencontrent un accueil digne de la communauté des hommes. Nous implorons aussi sa bénédiction sur toutes vos familles.

**Insegnamenti di Paolo VI, vol. XIII p.1127-1128.*

L'Osservatore Romano, 18.10.1975, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.43, p.9.

La Documentation catholique, n.1685 p.910.